

# DECISION

N°2024/268/DEC/8.9

Le Maire de la Ville d'Eu,

- Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu la délibération du Conseil municipal en date du 15 juillet 2020 portant délégation d'attributions du Conseil municipal à Monsieur le Maire,

- Considérant la nécessité de passer un contrat de cession avec Le Centre d'Animation Culturelle de Compiègne et du Valois – Espace Jean Legendre – Place Briet Dabigny – 60200 Compiègne – pour une représentation du spectacle « *Aimer à perdre la raison* » donnée par le Trio Ayonis, prévue le mardi 3 décembre 2024 à 20h00 au Théâtre du Château. Une Introduction à l'œuvre précèdera la représentation de 18h00 à 18h30.

## DECIDE :

**Article 1<sup>er</sup>** – Un contrat de cession est signée avec Le Centre d'Animation Culturelle de Compiègne et du Valois – Espace Jean Legendre – Place Briet Dabigny – 60200 Compiègne – pour une représentation du spectacle « *Aimer à perdre la raison* » donnée par le Trio Ayonis, prévue le mardi 3 décembre 2024 à 20h00 au Théâtre du Château. Une Introduction à l'œuvre précèdera la représentation de 18h00 à 18h30.

**Article 2** – Le montant de la cession s'élève à **2 900 € HT**.

Le Théâtre du Château prendra en charge également :

- Les frais de transport de l'équipe et du décor à hauteur de **180 € HT**
- L'hébergement pour 3 personnes aux appartements de la ville
- Les repas pour 3 personnes sur la période d'accueil
- la location et l'accord d'un piano à queue
- Les droits des auteurs SACEM/SACD

*Le paiement sera effectué par mandat administratif sous un délai de 30 jours à réception de la facture.*

**Article 3** – Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Eu, le 22 novembre deux-mille-vingt-quatre.

Michel BARBIER

Le Maire de la Ville d'EU,

en délégation du Maire

Claudine BRIFFARD

1<sup>ère</sup> Adjointe d

Mairie d'Eu  
Tél : 02.35.86.44.00  
Mail : news@ville-eu.fr

